

Programme
de Prévention
de la Grossesse
Toctino (alitrétinoïne)



Prescription de TOCTINO (alitrétinoïne) chez la femme en âge de procréer (ordonnance valable un mois non renouvelable)

1^{ère} prescription de TOCTINO

N'oubliez pas de :

- Remettre à la patiente son Carnet-patiente qui doit l'accompagner tout le long de son traitement par TOCTINO
- Inscrire la date du test de grossesse (à réaliser au 2^{ème} ou 3^{ème} jour des règles) et le résultat dans le Carnet-patiente
- Prévenir la patiente que la délivrance doit être effectuée au plus tard **7 jours après la prescription** de TOCTINO sur présentation de l'ordonnance. La date de la délivrance devra être inscrite par le pharmacien dans le carnet-patiente.

Mentions à compléter dans le carnet-patiente :

Prescription initiale de TOCTINO

- Date du test de grossesse (hCG plasmatiques) .../.../...
- Evaluation du niveau de compréhension
- Signature de l'accord de soins et de contraception
- Vérification d'une contraception efficace⁽¹⁾ instaurée depuis au moins 1 mois

Renouvellement de la prescription de TOCTINO

- Date du test de grossesse (hCG plasmatiques) .../.../...
- Evaluation du niveau de compréhension
- Poursuite d'une contraception efficace⁽¹⁾

(1) Au minimum, 1 méthode de contraception efficace ininterrompue. Préférentiellement, 2 méthodes complémentaires de contraception, incluant 1 méthode mécanique y compris en cas d'aménorrhée et chez les femmes qui déclarent n'avoir aucune activité sexuelle.

Chaque mois avec chaque ordonnance de Toctino, prescrire un dosage d'hCG plasmatiques pour le mois suivant

Renouvellement mensuel de TOCTINO

N'oubliez pas de :

- Inscrire la date du test de grossesse (à réaliser dans les 3 jours précédant la nouvelle prescription de TOCTINO) dans le carnet-patiente
- Prévenir la patiente que la délivrance doit être effectuée au plus tard **7 jours après la prescription** de TOCTINO sur présentation de l'ordonnance. La date de la délivrance devra être inscrite par le pharmacien dans le carnet-patiente.

Mentions à compléter dans le carnet-patiente :

Prescription initiale de TOCTINO

- Date du test de grossesse (hCG plasmatiques) .../.../...
- Evaluation du niveau de compréhension
- Signature de l'accord de soins et de contraception
- Vérification d'une contraception efficace⁽¹⁾ instaurée depuis au moins 1 mois

Renouvellement de la prescription de TOCTINO

- Date du test de grossesse (hCG plasmatiques) .../.../...
- Evaluation du niveau de compréhension
- Poursuite d'une contraception efficace⁽¹⁾

Exigences de signalement

Nous vous rappelons que tout effet indésirable grave ou inattendu, ainsi que tout cas de grossesse, doivent être signalés au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez. Vous trouverez les coordonnées des CRPV sur le site Internet de l'Afssaps (www.afssaps.fr) ou dans les premières pages du dictionnaire Vidal.

Liste des points à vérifier pour la prescription

– Tableaux de suivi des patientes –

Modalités de prescription	CONSULTATIONS tous les mois						
	Avant la 1 ^{ère} prescription	1 ^{er} prescription Toctino	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois	nième mois	1 mois après arrêt	5 semaines après arrêt
Remis d'informations aux patientes <ul style="list-style-type: none"> • Carnet-Patiente + Notice • Brochure sur la contraception associée à un traitement par Toctino • Formulaire d'accord de soins 	●						
Formulaire d'accord de soins <ul style="list-style-type: none"> • Signature 		●					
Evaluation de la compréhension		●	●	●	●	●	
Carnet-patiente complété		●	●	●	●		
Contraception efficace ⁽¹⁾	●	●	●	●	●	●	
Tests de grossesse ^(2,3) <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la négativité du test prescrit le mois précédent • Prescription du test 		●	●	●	●		●
Examen clinique	●	●	●	●	●		

(1) Au minimum, 1 méthode de contraception efficace ininterrompue. Préférentiellement, 2 méthodes complémentaires de contraception, incluant 1 méthode mécanique.

(2) 1^{er} test : test de grossesse (recherche hCG plasmatiques) à faire le 2^{ème} ou 3^{ème} jour du cycle menstruel.

(3) Tous les tests suivants : tests de grossesse (recherche hCG plasmatiques) mensuels à réaliser dans les 3 jours précédant la consultation. Les patientes doivent être averties qu'elles ne devront jamais donner ce médicament à une personne de leur entourage, et qu'elles doivent rapporter toutes les capsules non utilisées à leur pharmacien à la fin du traitement.